

saviez qu'il a été écrit dans les ténèbres et bien avant le jour où vous avez appelé sur moi la véritable lumière."

Ernest Psichari préparait un autre volume, (*Le centurion*) contenant cette fois sa pensée véritable, et que des mains pieuses vont se charger de mettre au jour. On sait également qu'au moment où la guerre éclata, il songeait à quitter le monde pour la vie religieuse et ne différait sa démarche que pour y préparer peu à peu sa mère. Elle est donc vraie en tout sens, la phrase que Maurice Barrès écrivait sur cet admirable jeune homme : "Le petit-fils de Renan aura passé au milieu de nous en courant, mais que sa destinée interrompue est belle !"

Arthur Beaulac.

M. l'Abbé Joseph Gélinas, professeur au Séminaire des Trois-Rivières s'est fait le biographe du jeune novice dominicain, ancien élève de cette institution. La brochure est en vente au "Bien Public" et chez l'Auteur, au prix de vingt-cinq centins.

Encore une carrière brisée après les débuts les plus promettants. Arthur Beaulac est mort dans sa famille, à 22 ans, le 30 avril 1913. Durant trois longues années, la maladie qui l'emporta lui avait donné juste assez de répit pour essayer de la vie religieuse, et laisser à ses frères d'adoption le plus reconfortant souvenir.

Il fit son sacrifice noblement et sans phrases, bien qu'il succombât au mal é légiaque par excellence : la phtysie. Il aurait eu raison plus que tout autre, semble t-il, de se cramponner à l'existence, à cause de ses talents remarquables et des perspectives offertes à la jeunesse de nos jours. Songez qu'il achevait ses études, au moment où nos collèges classiques ouvraient une fenêtre sur la rue pour permettre aux élèves de s'intéresser au mouvement social. Sans négliger ses études de classe, notre ardent jeune homme avait pris part aux travaux surérogatoires de l'Académie Saint Thomas et du Cercle local de l'A. C. J. C. Plus tard, au sortir de l'hôpital et en attendant l'heure de réaliser son rêve monastique, il avait fondé au "Bien Public" une tribune que de grands quotidiens devaient adopter par la suite : *Le coin des jeunes*. Deux fois par semaine, et durant plusieurs mois, avaient paru, sous la signature de *Jean Baptiste*, d'alertes articles où